

Commune de Bandraboua

## MODALITES D'INSCRIPTION SCOLAIRE

Les documents nécessaires à fournir au moment d'une inscription d'un enfant dans les établissements du premier degré dans notre commune sont les suivants :

- *Acte de naissance de l'enfant*
- *Copie carnet de vaccination à jour*
- *Photocopie de la carte d'identité ou de la carte de séjour en cours de validité du responsable légal.*
- *Un justificatif de domicile du responsable légal (facture : SIMAE, EDM ou impôt foncier) (ou pièce d'identité + attestation d'hébergement si utilisation de facture d'une autre personne)*
- *Deux photos d'identité de l'enfant*

Si le justificatif de domicile n'est pas celui des parents :

- *La personne qui héberge doit être présente*
- *La personne doit signer un engagement de responsabilité*

Les inscriptions se feront de la manière suivante :

Bandraboua	Lundi
Dzoumogné	Mardi
Handréma	Mercredi
Bouyouni	Jeudi
M'Tsangamboua	Vendredi

**Pièces à fournir lors de l'inscription scolaire année 2018-2019**

Pour une première scolarisation :

- 1- Extrait d'acte de naissance de l'enfant ou livret de famille (Pour les ressortissants étrangers l'extrait d'acte de naissance doit être légalisé par l'Ambassade de France aux Comores ou par l'Ambassade des Comores en France)
- 2- Carte d'identité ou passeport ou titre de séjour (français) en cours de validité du responsable légal de l'enfant
- 3- Attestation de vaccination à jour certifiée par un médecin + Carnet de santé
- 4- Justificatif de domicile :  
Facture de moins de 3 mois (EDM ou SMAE ou Orange) et / ou contrat de bail.
- 5- Attestation d'hébergement pour les parents ou tuteurs n'ayant pas d'adresse à leur nom + CNI de l'hébergeant + CNI de l'hébergé français ou titre de séjour de l'hébergé étranger.
- 6- Acte de tutelle ou acte de délégation d'autorité parentale (pour les enfants sous tutelle) du juge.
- 7- Attestation de sécurité sociale ou copie de la carte vitale

Pour les enfants ayant déjà été scolarisés :

- 1- Extrait d'acte de naissance de l'enfant ou livret de famille (Pour les ressortissants comoriens l'extrait d'acte de naissance doit être légalisé par l'Ambassade de France aux Comores ou par l'Ambassade des Comores en France)
- 2- Carte d'identité ou passeport ou titre de séjour en cours de validité du responsable légal de l'enfant
- 3- Attestation de vaccination certifiée à jour par un médecin + carnet de santé de l'enfant
- 4- Justificatif de domicile :  
Facture de moins de 3 mois (EDM ou SMAE ou Orange) ou contrat de bail.
- 5- Certificat de radiation délivré par l'ancien établissement.
- 6- Attestation d'hébergement pour les parents ou tuteurs n'ayant pas d'adresse à leur nom + CNI de l'hébergeant + CNI de l'hébergé français ou titre de séjour de l'hébergé étranger.
- 7- Acte de tutelle ou acte de délégation d'autorité parentale (pour les enfants sous tutelle)
- 8- Attestation de sécurité sociale ou copie de la carte vitale

**N.B.:**

- L'hébergeant et l'hébergé doivent obligatoirement être présents lors du dépôt du dossier.
- Pour les enfants issus des familles d'accueil, l'attestation de placement du juge est obligatoire + contrat.



Chirongui, le 18 Août 2017

Ville de Chirongui

Pôle Social

### MODALITES D'INSCRIPTION SCOLAIRE

Les documents nécessaires pour l'inscription d'un enfant dans les établissements du premier degré de la commune de Chirongui sont les suivants :

- ✓ Photocopie de carte d'identité du responsable légal
- ✓ Acte de naissance de l'enfant
- ✓ 2 photos d'identité de l'enfant
- ✓ Carnet de vaccination à jour
- ✓ Justificatif de domicile de la commune (Facture : EDM, SMAE, Orange fixe, Bail et taxe d'habitation) + Pièce d'identité + attestation d'hébergement remplie et signée
- ✓ Attestation de sécurité sociale ou carte vitale

#### Pour les ressortissants de l'Union Européenne :

- ✓ Si les parents sont à Mayotte et n'ont pas de justificatif de domicile, il faut : un certificat de radiation de l'école d'origine + une attestation d'hébergement + l'hébergeur doit être présent
- ✓ Si les parents ne sont pas à Mayotte, ils doivent faire une attestation de prise en charge qui donne la responsabilité des enfants à la famille qui se trouve à Mayotte. Ce document doit être légalisé à la Mairie de domicile des parents sur le territoire européen.

#### Pour les non ressortissants de l'Union Européenne :

- ✓ Si les parents sont à Mayotte et non pas de justificatif de domicile, l'hébergeur doit faire une attestation d'hébergement. Il doit être présent et ne peut héberger qu'une famille par an. L'hébergeur et l'un des parents doivent être présents lors de l'inscription.
- ✓ Si les parents ne sont pas à Mayotte, ils doivent faire une autorisation ou délégation parentale auprès de l'ambassade de France du pays d'origine ou un jugement du tribunal français pour l'autorité parentale (acte de tutelle).

Ce document est fait pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire,  
Hanima IBRAHIMA

*Kamukeli*

### PIECE A FOURNIR POUR INSCRIPTION SCOLAIRE

- Acte de naissance de l'enfant ou copie de livret de famille (pour les ressortissants étranger, l'acte de naissance doit être légalisé, par l'ambassade de France aux Comores ou l'ambassade de France aux Comores).
- Copie carte d'identité ou passeport ou titre de séjour en cours de validité du responsable légal de l'enfant.
- Attestation de vaccination à jour certifié par un médecin.
- Justificatif de domicile (facture : SVAE, EDM, France Télécom ou contrat de bail), pas d'impôt.
- Les personnes hébergées doivent être accompagnés par le propriétaire de justificatif de domicile avec leur pièce d'identité à la Mairie.

**- Acte de tutelle pour les enfants hébergés au Tribunal de Grande Instance de Mamoudzou.**

**Seuls les enfants nés en 2015 seront inscrits pour la rentrée 2018/2019  
Aucun dossier incomplet ne sera pris  
Date d'inscription est du 01 mars au 30 avril 2018**

 <p>VILLE DE MAMOUDZOU DIRECTION EDUCATION ET VIE SCOLAIRE</p>	<p><b>NOTE D'INFORMATION (N°2905/2018)</b></p>	<p>Date de Mise à jour <b>29/05/2018</b></p>
---	--	--

### Rappel des pièces à fournir pour une inscription scolaire :

1. Une photocopie d'une pièce d'identité d'un des parents avec une photo d'identité
  2. **Un justificatif de l'autorité parentale :**
    - copie du livret de famille (pages des parents et de l'enfant concerné)
    - ou copie de l'acte de naissance avec filiation
    - ou copie du jugement de tutelle
    - Et (le cas échéant) copie de la décision de justice relative à l'autorité parentale ou ordonnance de séparation mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale
  3. Une photo d'identité de l'enfant et d'un des parents
  4. Un justificatif de vaccination attestant que votre enfant est à jour de ses vaccinations (Attestation ou page du carnet de santé signé par un médecin)
  5. Un des justificatifs de domicile suivants :
    - dernier avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu ou dernier avis d'imposition pour la taxe d'habitation et la redevance audiovisuelle
    - facture d'eau, d'électricité ou France télécom de moins de trois mois
- IMPORTANT :** Les attestations d'hébergement des particuliers, d'organismes ou d'associations ne seront pas acceptées.
6. Le cas échéant, le certificat de radiation délivré par l'ancienne école (inscription en cours d'année / changement d'école - si enfant déjà scolarisé)
  7. Attestation d'assurance scolaire (Facultatif)

## DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE 2018\_2019

### PIÈCES À FOURNIR pour les inscriptions scolaires

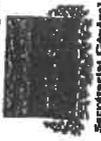
- ~ Livret de famille ou Extrait d'acte de naissance
- ~ Carnet de santé avec vaccination à jour
- ~ Copie d'une pièce d'identité valide d'un des parents de l'enfant
- ~ Justificatif d'adresse des parents de moins de trois mois (Facture: eau, électricité ou téléphone orange). A défaut, une attestation d'hébergement avec signature légalisé à la mairie de résidence.

### Pour les enfants sous tutelle

- ~ Jugement du Tribunal des Affaires Familiales de prise en charge + une copie d'une pièce d'identité valide du tuteur
- ~ Certificat de Radiation (*pour les enfants déjà scolarisés*)

Fait à Mtsamboro, le 20 décembre 2018

Republique Frenpaïse  
Mozzika  
Mairie de Ouangani



SECRETARIA GÉNÉRAL  
Tél (0269) 62 15 30  
Fax (0269) 62 09 38

# INSCRIPTION SCOLAIRE

Année 2019/2020

## SERVICE SCOLAIRE

Affaire suivie par : **Dhakiouini RIDAY**  
Référence : n° **AG/2018/CO/DR**  
**dhakiouini.riday@mairieouangani.fr**

Madame, Monsieur,

Les inscriptions sont ouvertes pour la rentrée scolaire 2019/2020

**DU 17 DECEMBRE 2018 AU 20 FEVRIER  
2019**

Documents à fournir en photocopie (présenter les originaux) :

- Acte de naissance de l'enfant ou livret de famille
- Pièce d'identité de l'un de parent
- Certificat de vaccination ou carnet de santé avec le cachet de médecin vacciné à jour
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (Facture EDM, SOGEA ou bail avec pièce d'identité du bailleur)
- Acte de tutelle (si l'enfant est pris en charge)

Au cas où l'enfant est pris en charge, la personne doit se présenter impérativement à la mairie muni de l'original de sa carte d'identité et son justificatif de domicile

Les familles seront accueillies selon le planning suivant :

**Kahani** : tout les lundis

**Barakani, Hapandzo et Couani** : tout les mardis

**Ouangani** : tout les mercredis

△ Passé ce délais, aucun dossier ne sera accepté.

Vous souhaitez bonas réception, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à Ouangani, le 11 Décembre 2018





Commune de SADA  
Politique de la ville

Le Maire

N° \_\_\_\_\_/Maire/DGS/2018  
Affaire suivie par : SAIDI Chakir  
Mail : Scolaire.maire-sada@outlook.fr

## COMMUNIQUEE

### LES INSCRIPTION SCOLAIRE 2018/2019

#### Papier à fournir pour les inscriptions pour les personnes non régulier

- Extrait de naissance de l'enfant
- Carnet de vaccination à jour signé le médecin
- 2 Photos d'identité de l'enfant
- Facture E D M / SOGEA OU TELEPHONE FIX
- Une Pièce d'identité portant la même adresse que la facture
- Un certificat de prise en charge venant du tribunal Avis d'imposition

#### Papier à fournir pour les inscriptions de Personnes régulières

- Extrait de naissance de l'enfant
- Carnet de vaccination à jour signé par le médecin
- 4 Photos d'identité de l'élève
- Une pièce d'identité portant la même adresse que la facture
- Facture E D M / SOGEA OU TELEPHONE FIX
- Avis d'imposition 2017

Le Maire



**INSCRIPTIONS SCOLAIRE – Documents à fournir**

- l'extrait d'acte de naissance de l'enfant
- 2 photos d'identité
- Une Attestation de vaccination signée par un médecin
- Un Justificatif de domicile : factures SOGEA/EDM
- Justificatif d'identité des parents (CNI carte de séjour ou extrait d'acte de naissance).
- Tout extrait étranger doit être égalisé.

**Tous ces documents doivent être datés de MOINS DE 3 MOIS**

